

**2024 – 4<sup>ème</sup> trimestre**

**2024/2**

## **CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE**

### **BULLETIN DES QUESTIONS ET RÉPONSES**

(Article 86 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil provincial)

#### **SOMMAIRE**

#### **Questions posées par les Membres du Conseil provincial et réponses données par le Collège provincial.**

**QR/1 Question de M. le Conseiller provincial Marc MAGNERY (28.11.2024) et réponse du Collège provincial (M. André DENIS- 20.12.2024)**

---

**QR/1 Question de M. le Conseiller provincial Marc MAGNERY (28.11.2024) et réponse du Collège provincial (M. André DENIS – 20.12.2024)**

**QUESTION**

Dans un article de la RTBF1 datant du 24 novembre 2024, on apprend que la Province de Liège a contribué à l'installation de bornes de recharge vélo dans une cinquante de communes de la Province de Liège.

Serait-il possible d'avoir le nom des communes bénéficiaires, le montant du financement accordé ainsi que le nombre d'installations concernées pour chaque commune.

<https://www.rtbf.be/article/les-bornes-de-recharge-gratuites-pour-velos-electriques-fleurissent-dans-l-espace-public-11466969>

**RÉPONSE**

Dans le cadre d'un appel POLLEC – pour POLitique Locale Energie Climat – la Province de Liège a remis un projet d'investissement visant effectivement à doter le territoire de bornes de recharge vélo.

Ce projet a été présenté aux Villes et Communes de la Province afin qu'elles puissent, si elles le souhaitaient, y adhérer. Ces dernières ont ensuite elles-mêmes fait une sélection des emplacements les plus pertinents sur leur propre territoire.

La Province a ensuite initié un marché public de fournitures et, sur base du montant reçu par la Région Wallonne, versé un subside correspondant à 75% du montant d'acquisition desdites bornes. Les montants reçus sont donc fonction des demandes formulées par les Communes.

Le montant total du subside octroyé s'élève à 190.587,17 €, pour l'acquisition de 316 bornes de recharge sur le territoire de 35 Communes. Vu les données que cela représente, si vous avez besoin d'une précision supplémentaire pour une Commune en particulier, n'hésitez pas à revenir vers moi.

---